CPNEF sport

Fédération Française EPMM
Sports pour Tous

CERTIFICAT
DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Animateur de Loisir Sportif

Option : *Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression*

La Fédération Française pour l'Entraînement Physique dans le Monde Moderne Sports Pour Tous,
Organisme délégataire pour la mise en œuvre de la certification

Vu l'article L 212-1 et l'annexe II-I de l'article A 212-1 du code du sport,
Vu l'arrêté du ministre chargé de la formation professionnelle publiée au JORF du 19 janvier 2012 portant enregistrement au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) du CQP ALS sous le code de la nomenclature des spécialités de formation : 335t,
Vu les dispositions de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS) étendue concernant les CQP,
Vu la délibération de la CPNEF Sport du 12 décembre 2006 portant création du CQP ALS,
Vu les pièces présentées et déclarées sincères et véritables par l'intéressé(e),

Vu la décision délibérative du jury réuni le *10/07/2014* à *Noisy-Le-Grand (93)*

Délivre au nom de la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation (CPNEF) du sport,

le Certificat de Qualification Professionnelle d'Animateur de Loisir Sportif,

option, *Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression* N° ALS/AGEE/EPMM/2014/0345

Mme Mirna MARIN (Née PAYACAN GRANDON) Né(e) le *09/10/1979*

pour en bénéficier avec les droits et les prérogatives qui y sont attachés dans le domaine de l'animation des activités de loisir sportif

Fait à Paris le *24 juillet 2014*

Pour la CPNEF Sport	*Pour la Fédération Française EPMM Sports pour Tous*		*Le titulaire*
	Le Président	*Le Directeur Technique National*	
Michel LARMONIER	Dominique QUIRION	*Jean-Louis PROVOST*	Jean-Pierre MERCADER